|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ESTAT E.2 « Statistiques et comptes de l’environnement; développement durable » |
| Numéro de poste Sysper: | 144148 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Arturo DE LA FUENTE  [Arturo.de-la-fuente@ec.europa.eu](mailto:Arturo.de-la-fuente@ec.europa.eu) +352 4301 32461  1 Mars 2025 trimestre  … années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité E.2 est chargée des statistiques et des comptes de l’environnement, ainsi que du développement durable. L’unité E.2 a pour mission:

• Fournir des comptes de l’environnement conformes aux normes internationales et étroitement liés à la méthodologie des comptes nationaux afin de faciliter l’analyse de l’interaction entre l’économie et l’environnement;

• Fournir des statistiques environnementales dans les domaines des déchets, de l’eau, de la sylviculture et de la biodiversité;

• Réexaminer et mettre à jour les indicateurs de développement durable et les indicateurs de suivi de l’économie circulaire;

• Faire progresser les travaux méthodologiques dans les domaines énumérés ci-dessus.

L’unité compte 31 membres du personnel répartis en 4 équipes et gère un budget d’environ 4 million d’euros par an. L'équipe « Indicateurs de développement durable » est composée de 7 personnes. Le rôle principal de l’équipe est de suivre et de communiquer les progrès accomplis par l’UE dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies au moyen d’un ensemble de 102 indicateurs pertinents pour les politiques. L’équipe participe également à d’autres thèmes de mesure transversaux, tels que les statistiques relatives au pacte vert pour l’Europe. Afin de communiquer les indicateurs, l’équipe est responsable des publications phares et des visualisations de données couvrant ces thèmes.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste de responsable statistique au sein de l’équipe « indicateurs de développement durable ». Les responsabilités de l'équipe sont étroitement liées aux cadres politiques importants de l'UE.

Le poste comprend une combinaison stimulant et très intéressant d'activités liées au contenu, à la diffusion et à la communication et permet d'avoir un bon aperçu des domaines d'activité d'Eurostat, des politiques de l'UE et du travail international.

Le poste comprend les principales responsabilités suivantes :

• contribuer au rapport annuel de suivi des Objectifs de Developement Durable (ODD) de l'UE et aux produits de communication associés ;

• coopérer étroitement avec les unités de production d’Eurostat ainsi qu’avec l’Agence européenne pour l’environnement et d’autres fournisseurs de données externes;

• coopérer étroitement avec les nombreuses DG de la Commission européenne participant au rapport de suivi des ODD;

• contribuer au travail international en relation avec les ODD ;

• contribuer à la préparation du groupe de travail sur les indicateurs de développement durable de l'UE.

Le poste offre un mélange intéressant d'analyse statistique et de relations avec les utilisateurs, à l'intérieur et à l'extérieur de la Commission. Cela implique également le développement de nouveaux indicateurs basés sur les statistiques existantes de l'unité E.2 et des autres unités d'Eurostat ainsi que sur des sources extérieures aux statistiques officielles.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

**Nous recherchons un expert national très motivé, doté d'excellentes compétences analytiques et d'une solide expérience en statistiques, en économie ou en communication d'informations quantitatives. Le candidat doit démontrer une bonne connaissance des questions environnementales, une capacité à communiquer efficacement et couramment, de bonnes compétences rédactionnelles et une capacité à travailler en équipe. Le candidat doit maîtriser la langue anglaise orale et écrite.**

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)